

**Sauvons le canal du Bourg !**

**UDE**

Ustaritz Défendre  
l'Environnement  
Uztaritzen Ingurumena  
Zaindu

# Historique des faits

## Août 2015:

Des travaux de mise en conformité de la Nive débutent en amont et en aval du pont qui relie Ustaritz à Jatxou (destruction de barrages anciens, construction de passes à poissons).

## Précision importante:

L'entreprise Duhalde qui réalise ces travaux est aussi le pétitionnaire. Elle a rédigé et présenté le projet concernant ces travaux aux services de la Préfecture.

## Certains de ces travaux ont provoqué la colère des riverains mis devant le fait accompli:

- Le barrage d'amenée du moulin du bourg (dit « St Jean) est détruit (il se trouvait en aval du pont Ustaritz/jatxou)
- Un barrage par enrochement est construit entre les piliers 1 et 2 , à l'entrée du canal du bourg , sous le pont de Xopolo : 20 m de long et 3 m de haut.

# Barrage entre les piliers 1 et 2



# Le canal est asséché

Les arbres et les souches sont jetés dans le canal qui est en partie .....

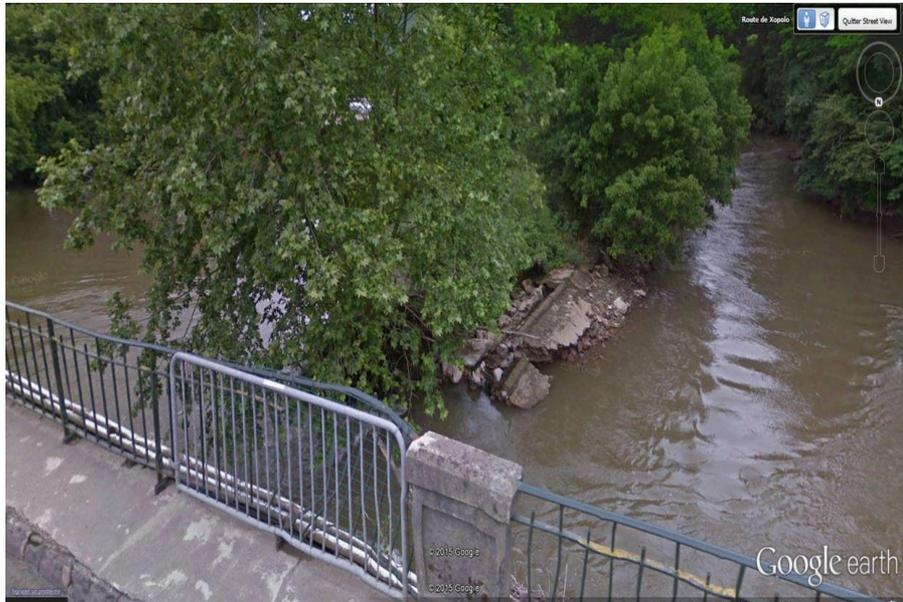


recouvert de remblai !



**L'île située en amont du pont a subi une coupe « à blanc »: 4000m<sup>2</sup> !!**

*Printemps 2015*



*Juillet 2015*



*Fin août 2015*



- **Fin août 2015**: M et Mme trébuchet, propriétaires de la maison Mokopeïta, inscrite aux monuments historiques (depuis 2008) sont les premiers à réagir en écrivant au STAP (Service territorial de l'architecture et du patrimoine) l'antenne locale de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui représente le Ministère de la Culture.

**Ils apprennent que la DRAC n'a jamais été consultée, ni informée du projet. Or, le moulin et le canal sont dans une zone de servitude de protection de monuments historiques (maison MOKOPEÏTA )**

*« lorsqu'un immeuble est classé, tous les projets de modification ou de restauration doivent être autorisés par le ministre de la culture ou son représentant »*

- **4 septembre 2015**: suite à l'intervention de M et Mme Trébuchet une réunion a lieu à la mairie d'Ustaritz. Le représentant de la DRAC fait stopper les travaux en attendant de « recevoir et d'instruire » le dossier de M Duhalde.

## **Les riverains alertent UDE**

- **UDE décide de les soutenir et entame alors un long travail de recherche.**
- **Nous organisons, avec le CADE ,une conférence de presse le 25/11/2015 où nous dénonçons ces travaux destructeurs dans un site protégé.**
- **Nous annonçons que nous allons déposer un référé auprès du Tribunal Administratif.**

# Les conséquences de ces travaux

**Ce canal était un écosystème préservé et un lieu de vie pour de nombreux animaux sauvages. C'est maintenant un marécage nauséabond dans un paysage nu.**





**Alors, pourquoi faut-il sauver le canal?**